107515 - Il découvre son organe génital devant ses enfants pour leur apprendre comment raser le pubis

question

J'ai une question que je voudrais vous poser. Un père exhibe son sexe, histoire d'expliquer à ses enfants comment une fois adulte, ils devront procéder au rasage du pubis. Il dit que ce qu'il a fait est recommandé par l'Islam..Est-ce vrai? N'est-ce pas plutôt interdit?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Le comportement du père consistant à découvrir son sexe devant ses enfants est interdit car il n'est permisde découvrir cet organe que devant sa femme ou sa esclave concubine. De même il est interdit de regarder le sexe d'autrui. Cela n'est permis qu'en cas de nécessité ou d'extrême urgence comme dans le cadre d'un traitement. Apprendre aux enfants comment raser le pubis ne constitue ni une nécessité ni un cas d'urgence pouvant justifier l'exhibition du sexe car l'apprentissage peut se faire par la simpledescription verbale. Il est aussi possible de les orienter vers l'usage d'autres moyens d'enlever les poils.

Des textes authentiques et claires interdisentà l'homme de regarder le sexe d'un autre homme et à la femme de regarder le sexe d'une autre femme. Le question fait l'objet du consensus des ulémas.

D'après Abou Said al-Khoudri (P.A.a) le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Qu'aucun homme ne regarde les parties intimes d'un autre homme et qu'aucune femme ne regarde lesparties intimes d'une autre femme. (Rapporté par Mouslim,338).

At-Tirmidhi (2794) et Abou Dawoud (4017) et Ibn Madja (1920) ont rapporté d'après Bahz ibn

Hakim d'après son père qui le tenait de son grand père ceci: Ô Prophète d'Allah! Qu'est ce que nous devons faire ou ne pas faire avec notre sexe? - Gardez votre sexe sauf quand il s'agit d'avoir un rapport intime avec votre épouse ou votre esclave.- Ô messager d'Allah! -Que faire quand les gens sont ensemble? – Si tu peux faire en sorte que personne ne voit ton sexe , fais-le.- Ô prophète d'Allah! Et que faire quand on est seul?- Allah mérite mieux que les gens qu'on ait honte de Lui. (le hadith est jugé bon par al-Albani dans Sahih at-Tirmidhi).

Dans son commentaire de Mouslim, al-Nawawi (Puise Allah lui accorde Sa miséricorde) dit: « La parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): Qu'aucun homme ne regarde les parties intimes d'un autre homme et qu'aucune femme ne regarde lesparties intimes d'une autre femme. Implique l'interdiction à l'homme de regarder le sexe d'un autre homme et à la femme de regarder le sexe d'une autre femme. Ceci ne fait l'objet d'aucune divergence de vues. Il en est de même (a fortiori) du fait pour l'homme de regarder le sexe d'une femme et d'une femme de regarder le sexe d'un homme. Ceci est encore admis par consensus. En parlant du fait pour l'homme de regarder le sexe d'un autre homme, le prophète entendait inclure ce qui est plus grave, à savoir, le fait pour l'homme de regarder le sexe d'une femme. Mais cette interdiction ne concerne pas les époux et les propriétaires d'esclaves femelles car chacun des époux peur regarder le sexe de l'autre.»

Le père en question doit se repentir devant Allah Très Haut, regretter ce qu'il a fait et se résoudre à ne plus récidiver. Il doit inculquer à ses enfants la pudeur et les bonnes mœurset cesser ces mauvais actes qui reflètent le manque de pudeur.

Allah le sait mieux.